

Les patriarches ont sur les métropolitains la même autorité que ceux-ci ont sur leurs suffragants ; ils jouissent de quelques privilèges d'honneur et de préséance et anciennement ils étaient appelés *exarques*. L'exarchat ecclésiastique comme l'exarchat politique dura très peu de temps et les hommes illustres qui en furent revêtus s'appelaient *patriarches*. Parmi les patriarches, entre ceux qui ont été mentionnés, il en est quelques autres appelés inférieurs qui tiennent le milieu entre les patriarches majeurs et les métropolitains. Un de ceux-là est le patriarche de Venise. Suivent les primats et les métropolitains, mais les primats ont préséance sur les métropolitains dans les provinces ou chez les nations où ils occupent leur grade. A quelques uns des primats le droit fut donné de recevoir les appels des sentences des métropolitains, et de faire porter la croix devant eux. Aujourd'hui le droit d'appel est resté au seul Primat de Lyon, et les autres n'en exercent que la prérogative, d'honneur. Les métropolitains appelés encore archevêques, président à une seule province, et ont juridiction sur les évêques qui s'y trouvent. Leur dignité existait avant le Concile de Nicée, et quelques savants en font remonter l'origine jusqu'aux Apôtres. Il paraît clair que le mot métropolitain vient de métropole, qui est la capital de la province où les métropolitains ont leur siège. Les métropolitains ne sont pas seulement investis dans leurs diocèses de tous les droits épiscopaux, mais ils exercent encore la juridiction sur les évêques de la province dont ils réparent les négligences, les convoquent en concile provincial, les obligent à la résidence et à l'accomplissement de leurs devoirs, jugent les causes de ceux qui appellent à eux, ces jugements de leurs suffragants, font porter devant eux la croix dans toute la province, visitent pour des causes connues et approuvées du Concile Provincial, les diocèses des suffragants, et en outre des autres ornements pontificaux, portent comme les Patriarches le *pallium*, en signe de leur dignité. Le *pallium* est une bande de laine blanche, large environ de trois doigts, entourant les épaules en forme de corde, et ayant par devant et par derrière des pendants qui descendent jusque sur la poitrine et entre les épaules, avec six croix noires tissées de soie et trois agra-